

(1)

(N° 223.)

—

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 21 JUILLET 1871.

Concession d'un chemin de fer de Saint-Ghislain à la ligne de Mons à Bruxelles.

PROPOSITION.

Le Gouvernement est autorisé à concéder, par voie d'adjudication publique, la construction d'un chemin de fer, partant de Saint-Ghislain et aboutissant à la ligne de Mons à Bruxelles vers Erbisœul, en passant par Baudour.

CHARLES SAINCTELETTE.

LÉON DE FUISSEAUX.

A. LESCARTS.

ALFRED DETHUIN.

BOULENGER.
